



18 - POLITIQUE SUR LES SOUS-CATÉGORIES DE BREVETS DANS LA CIRCONSCRIPTION N° 2

1. Objectifs de la politique

L'objectif de cette politique est d'énoncer les différentes sous-catégories de brevets dans la circonscription n° 2.

2. Contexte

Considérant les écarts de tonnage entre chaque catégorie de brevet dans la circonscription n° 2, des sous-catégories pour chaque catégorie de brevets ont été créées permettant ainsi au pilote de se familiariser avec une catégorie plus grosse de navire pendant une certaine période de temps avant de passer au niveau supérieur.

3. Énoncés de politique et exigences

3.1 Le tableau suivant décrit le nombre d'années et le tonnage attribué à chaque brevet.

BREVET	Port en lourd (Deadweight)	Nombre d'années
C2	Jusqu'à 20 000	1
C1	Jusqu'à 30 000	1
B2	Jusqu'à 40 000	2
B1	Jusqu'à 50 000	4
A	Tout	

3.2 L'Administration peut limiter le tonnage des navires auxquels un pilote peut être affecté selon la situation.

3.3 Nonobstant ce qui est stipulé à l'article 3.1, le pilote en préretraite pour plus de 6 mois par année ne peut être affecté à des navires de 50 000 tpl ou plus ni à des navires à passagers de plus de 100 mètres.

Le pilote absent durant plus de 6 mois consécutifs ne peut être affecté à des navires de 50 000 tpl ou plus ni à des navires à passagers de plus de 100 mètres pendant 3 mois à compter de son retour

Dans tous les cas, la CPBSL avise l'Administration de cette situation.



4. Références

5. Responsabilité/Renseignements supplémentaires

- 5.1 La présente politique est approuvée et émise sous l'autorité du Premier Dirigeant.
- 5.2 Le Directeur exécutif, Sécurité et efficacité maritimes est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre, de l'entretien et de l'amélioration continue de la politique.
- 5.3 Pour tout commentaire ou toute demande de renseignements liés à la politique et à son application, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Directeur exécutif
Sécurité et efficacité maritimes
Administration de pilotage des Laurentides
999, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1410
Montréal, Québec H3A 3L4
administration@apl.gc.ca
Téléphone : (514) 283-6320

6. Documents connexes

Date de publication : 2022-09-14